JÉRÉMY DRON

## **GOOGLE DOWN**

Que s'est-il passé à la mi-décembre chez le géant du web ? Jérémy revient sur la panne planétaire qu'ont subi les usagers des différentes plateformes de Google. Explications causales et conséquences boursières sont décryptées par notre auteur dans ce court et premier article de la rubrique « Actualités numériques et Juridiques ».

Si vous vous baladiez sur Twitter le lundi 14 décembre aux alentours de 13 heures, vous avez pu voir les hashtags #GoogleDown, #YoutubeDown en top des tweets. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la majorité des services de la firme transnationale Google étaient indisponibles. Pendant plus d'une heure et demie, Gmail, Youtube, Google Drive, Google slide, Google Docs, Google Sheets étaient inaccessibles dans le monde entier. Ce jour-là, Google n'était pas le seul à rencontrer des difficultés, ce fut le cas de Discord et Pokémon Go mais dans des proportions moindres. Les internautes ont été plus de 27 500 à signaler une panne rien que pour Youtube sur le site downdetector.fr. D'après le géant américain, la panne était due à un problème d'authentification et de stockage de la mémoire interne.

En effet, il y a dix ans, le géant du web lançait le Google Cloud Storage, un service qui permet de stocker des données sur Google Cloud Platform. Autrement dit, Google met à disposition de grands datacenters pour les professionnels et les particuliers. La flexibilité des serveurs de Google s'avère très pratique pour les petits développeurs de sites web afin d'y stocker des données et permet une variation de connexions en simultané ou une scalabilité à des prix très abordables. L'utilisation des datacenters de Google permet également une sécurité de l'information puisqu'ils ont un standard de sécurité plus important qu'une petite entreprise classique peut avoir. Vous l'avez compris, les sites qui ont rencontré des difficultés utilisent le Google Cloud Platform. La panne est extrêmement exceptionnelle du fait de son ampleur. Pour cause, la firme fait pourtant de la redondance d'information ce qui permet d'avoir toujours accès aux données même si un serveur ou un datacenter tombe en panne et d'optimiser les récupérations des données. Pourtant, même avec ces précautions, la panne a bien eu lieu. Cependant quelques personnes ont réussi à accéder au site Youtube en se déconnectant de leur compte Google et en passant en navigation privée.

Ce n'est pas la première fois qu'une panne de l'ampleur touche la firme. Le 20 août dernier, les services Gmail, Google Docs, ou encore Google Meet étaient inaccessibles pendant presque 40 minutes. Cette fin d'année s'est annoncée difficile pour Google, pour cause le problème est survenu moins d'une semaine après que la firme s'est pris une amende de 100 millions d'euros par la CNIL, le service qui surveille le respect de la vie privée sur internet en France. La CNIL lui reproche le dépôt de cookies sur l'ordinateur des utilisateurs sans qu'ils en soient préalablement prévenus. Ces événements n'ont pas échappé au NASDAQ (indice boursier), car depuis, la courbe de l'action de Google s'est inversée et admet une tendance baissière. Sur la seule journée du lundi 14 décembre, l'action de Google a subi une variation de -1,22%.

